# CAN Portefeuille FNB prudent 75/100 EP

30 septembre 2026

Ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe mondiaux et des actions mondiales par l'intermédiaire de placements dans d'autres fonds, notamment des fonds négociés en bourse. En matière de composition, il vise à consacrer 70 pour cent de son actif à des titres à revenu fixe et 30 pour cent à des actions. Avant le 11 septembre 2026, ce fonds s'appelait le Portefeuille FNB indiciel prudent. Aucun autre changement n'a été apporté au fonds.

**Catégorie de fonds**
Équilibrés mondiaux à revenu fixe

**Date de création**
11 septembre 2026

**Ratio des frais de gestion (RFG)***
-

**Gestion du fonds**
Gestion de placements Canada Vie

## Ce fonds vous convient-il?

- Toute personne qui investit à moyen et à plus long terme, qui souhaite bénéficier de l'accès à un portefeuille diversifié à l'échelle mondiale au moyen d'un seul fonds, qui tient à consacrer au maximum 30 pour cent de ses avoirs à des actions et qui est prête à assumer un niveau de risque faible à modéré.




## Dans quoi le fonds investit-il?

(Pas de données disponibles)

## Croissance d'une somme de 10 000 $ (depuis la création du fonds)

(L'information n'est pas disponible étant donné la date de création)

# CAN Portefeuille FNB prudent 75/100 EP

30 septembre 2026

## Renseignements sur le fonds

| Principaux titres | % |
|---|---|
| **Répartition totale des principaux titres** | - |

| Caractéristiques du portefeuille | |
|---|---|
| Écart-type | - |
| Rendement du dividende | - |
| Rendement à l'échéance | - |
| Durée (années) | - |
| Coupon | - |
| Cote de crédit moyenne | - |
| Capitalisation boursière moyenne (millions) | - |

**Actifs nets (millions de $)**
-

**Cours**
12,74 $

**Nombre de titres**
-

**Placement initial minimal**
-

**Codes de fonds**

Protection du patrimoine – CLGF136E

## Comprendre les rendements

### Rendements annuels composés (%)

| 1 MO | 3 MO | ACJ | 1 AN | 3 ANS | 5 ANS | 10 ANS | DEPUIS CRÉATION |
|---|---|---|---|---|---|---|---|

L'information n'est pas disponible étant donné la date de création

### Rendements par année civile (%)

| 2025 | 2024 | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 | 2018 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|

L'information n'est pas disponible étant donné la date de création

## Fourchette de rendements sur cinq ans

| Meilleur rendement | Date de fin de la meilleure période | Pire rendement | Date de fin de la pire période | Rendement moyen | % des périodes de rendement positif | Nombre de périodes positives | Nombre de périodes négatives |
|---|---|---|---|---|---|---|---|

L'information n'est pas disponible étant donné la date de création

## Coordonnées

**Centre de service à la clientèle**

Numéro sans frais:
1 888 252-1847

Site Web de la société:
canadavie.com

# CAN Portefeuille FNB prudent 75/100 EP

30 septembre 2026

*Les commentaires et les opinions sont fournis par Gestion de placements Canada Vie.*

* Pour la série Partenaire et la série privilégiée Partenaire, des frais de services-conseils et de gestion (SCG) allant de 0,50 % à 1,25 % sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

La Canada Vie renonce actuellement à une partie des frais de gestion de placement du Fonds d'épargne à intérêt élevé afin de cibler un ratio des frais de gestion estimé de 1,00 %. La Canada Vie n'est aucunement tenue de renoncer à ces frais, et elle pourrait cesser de le faire en tout temps sans préavis.

Le rendement annualisé sur sept jours se fonde sur le rendement total annualisé du fonds au cours des sept derniers jours civils et ne représente pas le rendement réel sur un an. Il est important de noter que le rendement annualisé sur sept jours n'est pas un indicateur du rendement futur du fonds.

^L'option de souscription avec frais d'acquisition différés (FAD) n'est pas offerte pour les nouvelles cotisations en raison des interdictions mises en place par les organismes de réglementation, lesquelles sont entrées en vigueur le 1er juin 2023. Pour certaines polices, si les FAD constituent la seule option de frais d'acquisition offerte, de nouvelles cotisations peuvent être acceptées. Des renseignements supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires.

†Plafonné à l'égard des nouveaux investisseurs - Les cotisations ne sont plus acceptées de la part des nouveaux investisseurs., ‡Plafonné à l'égard des nouveaux investissements - Les cotisations ne sont plus acceptées.

La distribution du tableau, des normes visant les antécédents et des rapports à court terme n'est pas autorisée sans l'inclusion du rapport à long terme du profil de fonds. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Les rapports produits au moyen du présent site Web visent uniquement à informer. La Canada Vie et ses sociétés affiliées, ses représentants et ses fournisseurs de contenu tiers n'offrent aucune garantie en ce qui a trait à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'actualité des renseignements fournis dans le présent site Web et ne peuvent être tenus responsables des décisions de placement, des dommages ou d'autres pertes résultant de l'utilisation du site ou de son contenu. Le relevé périodique établi et envoyé par la Canada Vie est le seul rapport fiable sur les valeurs unitaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada Vie et ses produits, visitez le site canadavie.com ou adressez-vous à votre conseiller. Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective/en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs. Les fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie. Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

**Information financière offerte par Fundata Canada Inc.**
**©Fundata Canada Inc. Tous droits réservés.**